Vers une plateforme mondiale pour la sécurité alimentaire redynamisée

Accord des pays membres pour une réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

20 octobre 2009, Rome - Face à l'escalade de la faim dans le monde et à l'intolérable pauvreté, et en réponse aux appels prônant une plus grande cohérence et coordination, les membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ont convenu d'une réforme de grande envergure, annonce la FAO aujourd'hui.

La réforme a pour but de faire du CSA la toute première plateforme internationale et intergouvernementale s'occupant de sécurité alimentaire et de nutrition, et un élément central du processus du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

La réforme du CSA vise à centrer la vision et le rôle de ce Comité sur la coordination mondiale des efforts d'élimination de la faim et de sécurité alimentaire pour tous. Il s'agira d'appuyer les plans et les initiatives nationales de lutte contre la faim; de faire entendre toutes les voix concernées dans le débat général sur l'alimentation et l'agriculture; de renforcer les liens aux niveaux régional, national et local; et de prendre des décisions fondées sur des preuves scientifiques et les connaissances de pointe.

Vaste participation

La participation au nouveau CSA sera très étendue. Outre les États membres, le Comité sera constitué d'un plus large éventail d'organisations s'occupant de sécurité alimentaire et de nutrition.

À cet égard, citons des organismes des Nations Unies comme le Fonds International pour le développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Equipe de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur la crise de la sécurité alimentaire mondiale, ainsi que d'autres institutions des Nations Unies.

Le CSA comprendra également des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales, en particulier des associations représentant les petits agriculteurs, les artisans pêcheurs, les éleveurs/paseurs, les paysans sans terres, les citadins pauvres, les travailleurs du secteur agro- alimentaire et agricole, les femmes, les jeunes, les consommateurs et les peuples autochtones.

Au nombre des membres du Comité figureront aussi des institutions internationales de recherche agricole, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, des banques de développement régionales et l'Organisation mondiale du commerce.

Le CSA sera également ouvert à des représentants d'associations du secteur privé et de fondations philanthropiques.

Avis d'experts

Autre aspect essentiel du futur CSA: des avis émis par un groupe d'experts de haut niveau sur le thème de la sécurité alimentaire et de la nutrition permettront de trouver des solutions au fléau de la faim reposant sur des analyses scientifiques et des connaissances de pointe.
Le Comité servira de plateforme de débat et de coordination. Il favorisera une meilleure convergence des politiques, notamment par la mise au point de stratégies internationales et de directives volontaires sur la sécurité alimentaire et la nutrition, s'inspirant des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience des pays ayant accompli des progrès dans la lutte contre la faim.

Le CSA aidera les pays et les régions à trouver des moyens de réduire la faim et la malnutrition de façon plus efficace.

Réforme réussie

"La réforme du CSA montre que la communauté internationale est résolue à accorder toute son attention à l'élimination de la faim et de la pauvreté", selon M. Hafez Ghanem, Sous-Directeur général de la FAO.

"Avec cette importante plateforme, nous bâtissons un meilleur cadre pour la sécurité alimentaire mondiale, incluant les gouvernements, les institutions internationales, les chercheurs, la société civile et le secteur privé", ajoute M. Ghanem.
Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui se tiendra à Rome du 16 au 18 novembre 2009 a pour vocation d'appeler l'attention des dirigeants de la planète sur la nécessité d'assurer à tous de quoi manger et, à cet égard, d'appuyer la mise en œuvre de la réforme du CSA.